

Procès-verbal de la 270^e assemblée ordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 24 novembre 2020, à 16 h 30 sous la présidence de Mme Hélène Bailleu, directrice générale.

Sont présents :

Mesdames Mélissa Lapierre
 Nancy Lapointe
 Caroline Otis
 Gabrielle Thérioux

Messieurs Stéphane Dignard
 Sylvain Riendeau

Absence motivée :

Monsieur Stéphane Mercier

Participent également à l'assemblée :

Mesdames Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue

 Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

Monsieur Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame Elianne Duchesne



Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :

La présidente d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

270.1 Adoption de l'ordre du jour :

Sur proposition de Mme Gabrielle Théroux, dûment appuyée par Mme Mélissa Lapierre,

CERL-201124-01

« *Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

270.1 Adoption de l'ordre du jour

270.2 Adoption du procès-verbal de la 267^e assemblée ordinaire du comité exécutif

270.3 Adoption du procès-verbal de la 268^e assemblée extraordinaire du comité exécutif

270.4 Adoption du procès-verbal de la 269^e assemblée du comité exécutif

270.5 Suite (s) aux procès-verbaux

270.6 Résultats de l'audit externe et rapport financier annuel 2019-2020

270.7 Affectation du solde de fonds à des projets particuliers

270.8 Adjudication de contrat pour l'acquisition de scanneurs 3D portable

270.9 Informations

270.10 Divers

270.11 Levée de l'assemblée. »

Adoptée à l'unanimité.

270.2 Adoption du procès-verbal de la 267^e assemblée ordinaire du comité exécutif :

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Gabrielle Théroux,

CERL-201124-02

« *Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 267^e assemblée ordinaire du comité exécutif qui s'est tenue le 22 septembre 2020. »*

Adoptée à l'unanimité.

270.3 Adoption du procès-verbal de la 268^e assemblée extraordinaire du comité exécutif :

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Gabrielle Théroux,

CERL-201124-03

« *Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 268^e assemblée extraordinaire du comité exécutif qui s'est tenue le 1^{er} octobre 2020. »*

Adoptée à l'unanimité.

270.4 Adoption du procès-verbal de la 269^e assemblée extraordinaire du comité exécutif :

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Gabrielle Théroux,

CERL-201124-04

« Il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 269^e assemblée extraordinaire du comité exécutif qui s'est tenue le 29 octobre 2020. »

Adoptée à l'unanimité.

270.5 Suite (s) au procès-verbaux :

Sans objet.

270.6 Résultats de l'audit externe et rapport financier annuel 2019-2020 :

La directrice des ressources financières procède à la présentation du Rapport financier annuel qui a été exposé la semaine dernière au comité de vérification. Le rapport ne comporte aucune réserve et représente fidèlement la situation financière du Cégep au 30 juin 2020.

Le surplus 2019-2020 du fonds d'exploitation a permis le paiement de dettes de projets autofinancés afin de libérer les sommes au budget de fonctionnement pour l'année 2020-2021 et les années à venir.

On note une augmentation du solde de fonds. Il est proposé d'affecter la totalité du solde de fonds selon la liste des projets inscrits au tableau ventilé déposé.

En ce qui concerne les coûts liés à la pandémie, ceux-ci ont été isolés afin de pouvoir en faire le bilan lorsque nécessaire. Des dépenses supplémentaires ainsi que des pertes de revenus en lien avec la pandémie sont constatées, il est constaté également des économies.

Attendu le résultat de l'audit 2019-2020 de la firme « Amyot Gélinas S.E.N.C. », dûment mandatée par la résolution CARL-200428-17-10;

Attendu le dépôt du rapport financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le rapport des résultats ventilés ainsi que le résultat de l'audit externe au comité d'audit et au comité exécutif pour examen;

Attendu la recommandation du comité d'audit;

Sur proposition de M. Stéphane Dignard, dûment appuyée par Mme Mélissa Lapierre,

CERL-201124-05

« Il est résolu de recommander au conseil d'administration, pour l'exercice financier 2019-2020, l'adoption des documents suivants :

- le rapport financier annuel (RFA), incluant les notes complémentaires aux états financiers;*
- le rapport des résultats financiers ventilés du Cégep régional de Lanaudière;*
- L'état des résultats au 30 juin 2020 du CCTT Inédi. »*

Adopté à l'unanimité.

270.7 Affectation du solde de fonds :

La directrice des ressources financières présente l'affectation qui a été faite concernant le solde de fonds.

Attendu que, selon le régime budgétaire et financier des cégeps, le surplus accumulé du fonds de fonctionnement doit, dans un premier temps, être utilisé pour résorber des résultats d'opérations déficitaires et, par la suite, pour des projets particuliers dans le fonds de fonctionnement ou d'investissement;

Attendu que les affectations de fonds prévues et adoptées par résolution du conseil d'administration ne doivent pas excéder le solde de fonds du Cégep;

Attendu que les projets réalisés à l'aide des surplus ne pourraient avoir comme conséquence des incidences récurrentes et significatives sur les coûts de fonctionnement;

Attendu le solde de fonds au terme de l'exercice 2019-2020;

Attendu la nécessité d'affecter en priorité les sommes nécessaires au déficit anticipé en 2020-2021;

Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional de Lanaudière;

Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par M. Stéphane Dignard,

CERL-201124-06

« Il est résolu de recommander au conseil d'administration d'adopter le tableau des affectations au solde de fonds au 30 juin 2020, tel que déposé par la direction des ressources financières et présenté au Rapport financier annuel 2019-2020. »

Adoptée à l'unanimité.

270.8 Adjudication du contrat – Acquisition de scanners 3D portable :

Le centre collégial de transfert de technologie (CCTT) INÉDI favorise l'innovation, l'amélioration continue et la créativité dans le développement et la réalisation de projets d'ingénierie en partenariat avec des entreprises de la région, en plus de contribuer à la formation des étudiants par des expériences concrètes du marché du travail.

L'investissement dans l'innovation est une clé essentielle permettant aux entreprises de rehausser leur compétitivité et d'attirer les talents.

Dans cette perspective, un appel d'offres a été publié, le 5 octobre 2020, visant l'acquisition de scanners 3D portables. Devenu un élément important, voire essentiel, du processus de conception et de modélisation d'un composant dans un logiciel 3D, ces équipements permettront la création de modèles 3D très précis notamment pour la réalisation de projets de rétro-ingénierie, dans le cadre de projets de recherche appliquée et de développement expérimental, dans le domaine des aides techniques et des équipements sportifs.

L'ouverture publique des soumissions a eu lieu le 22 octobre 2020. En raison du type d'équipement très spécialisé, une seule soumission a été déposée dans les délais impartis.

La Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information, à la suite de l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformité des soumissions, recommande l'adjudication de ce contrat à la firme « Creaform inc. ».

Attendu le processus d'appel d'offres tenu pour l'acquisition de scanners 3D portables;

Attendu la soumission déposée dans les délais prescrits et l'analyse des conditions d'admissibilités et de conformités;

Attendu la recommandation de la Direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;

Sur proposition de Mme Gabrielle Thérout, dûment appuyée par Mme Nancy Lapointe,

CERL-201124-07

« Il est résolu d'octroyer le contrat pour l'acquisition de scanners 3D portables à la firme « Creaform inc. », pour un montant de 111 841,00 \$ (avant taxes), le tout tel qu'il appert dans la soumission déposée le 22 octobre 2020. »

Adoptée à l'unanimité.

270.9 Informations :

La directrice générale informe les membres du comité exécutif d'une note transmise aux employés du collège constituant de Terrebonne afin de donner des précisions sur la nomination de la nouvelle direction du collège.

270.10 Divers :

Sans objet.

270.11 Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 17 h 15.

.....
Présidente

.....
Secrétaire de l'assemblée